



HAL
open science

Énonciation et genèse d'un texte : élaboration sémantique et textualisation

Irène Fenoglio

► **To cite this version:**

Irène Fenoglio. Énonciation et genèse d'un texte : élaboration sémantique et textualisation. PUL. Déterminations, évolutions, confrontations, Presses Universitaires de Lyon, pp.209-222, 2014, 978-2-7297-0873-3. hal-04136412

HAL Id: hal-04136412

<https://hal.science/hal-04136412>

Submitted on 21 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

ÉNONCIATION ET GENÈSE D'UN TEXTE : ÉLABORATION SÉMANTIQUE ET TEXTUALISATION

IRÈNE FENOGLIO

En quoi l'observation du processus de mise en énonciation sur un brouillon manuscrit permet-elle de comprendre quelque chose à la production de sens, à l'émergence sémantique au cours de la textualisation ? Telle est la question à laquelle nous tenterons de répondre.

Trois strates constituent la matérialité analysable. Le *manuscrit* est l'arrêté d'une série de métamorphoses : hésitations, reprises, repentirs, etc. Ces métamorphoses sont le fruit d'un travail psychique, cognitif et gestuel de la part de l'écrivain qui laisse des traces matérialisées graphiques sur le manuscrit. Ce manuscrit est un *brouillon* lorsqu'il est replacé dans un ensemble en liaison avec un texte final ; le généticien du texte en observe les traces et les analyse. Le *texte final* – c'est-à-dire fini et publiable, sinon publié – n'est pas le produit d'une intention continue et homogène, il n'est pas le seul produit d'une stratégie d'élaboration linguistique. Il est le résultat de divers élans d'inscription qui, dès qu'ils sont perçus par le scripteur comme énoncés sont soumis à d'éventuelles ratures, reprises, reformulations...

Le linguiste, face à ce matériau complexe, s'attache à analyser la façon dont un désordre apparent est imposé au discours, voire à la langue, dans l'énoncé en cours de réalisation et s'efforce d'y retrouver le processus d'énonciation. Il relève tous les détails linguistiques qui lui permettront de comprendre le fonctionnement processuel de l'écriture en acte et les procédures énonciatives du texte en train de se faire. L'interrogation est ainsi déplacée du texte fini vers sa genèse, de la structure d'un texte clos sur sa cohérence lisible vers le processus de textualisation et l'élaboration linguistique d'un style. L'espace d'observation privilégié est celui de la linéarité en tant qu'elle est désordonnée. Cette linéarité brouillée, momentanément démultipliée, s'inscrivant sur plusieurs lignes implique-t-elle rupture ? Le fil rouge que nous suivrons dans cette étude est de faire apparaître que la linéarité graphique ne s'identifie pas à la linéarité linguistique, plus précisément, que la multiplication diversifiée des lignes graphiques visibles sur un manuscrit n'implique pas la perte de la linéarité linguistique.

TRACES GRAPHIQUES ET TEXTUALISATION

Nous entrons là dans le cœur du texte et de son élaboration énonciative – traces de l'élaboration psychique impliquant tout à la fois cognition, inconscient, supports, instruments. Une première distinction est à opérer : celle entre la *matérialité* du manuscrit et le *texte* qu'il porte. Le manuscrit est un objet constitué de divers éléments qui ont divers statuts et qui de ce fait participent de logiques différentes. Il peut ainsi être à la fois, sur le plan cognitif de l'observation, selon le regard qui est porté sur lui et le point de vue adopté : un objet précieux (pour le collectionneur), un objet fragile (pour le chercheur généticien), un simple brouillon à jeter (pour tel auteur), une image complexe, le support d'un texte ou de plusieurs textes, un texte ou une épaisseur de plusieurs textes, notamment dans un discours qui oppose texte publié et texte manuscrit, et là surgit toute la question de l'édition dont on peut aussi faire la genèse

(Adam, 2009).

Le texte issu du manuscrit¹ – « extrait » – est constitué de la matérialité des traces des différentes séances d'écriture opérées la plupart du temps par un seul écrivain ; il porte les traces d'opérations énonciatives qui, en termes de scription, sont réductibles aux quatre opérations d'ajout, suppression, déplacement, remplacement. Stabiliser différentes strates de traces, d'écriture, de ratures, de biffures, de surcharge, de repentirs, etc. – tâches du linguiste généticien –, c'est opérer un véritable travail d'archéologue : repérer et établir la chronologie des éléments tracés, fouiller à la loupe le non-visible à l'œil nu, ordonner dans l'espace les ajouts éparpillés sur la feuille ou *feuille*, bref, reconstituer un puzzle dont l'espace verbal serait le texte en train de se faire.

Le *manuscrit-texte* ainsi reconstitué (c'est-à-dire considéré hors support et non en tant qu'objet) est un ensemble sémiotique composé du graphique verbal identifiable comme tel et de graphismes non identifiables en eux-mêmes. Bien que ne nous interrogeant que sur le verbal énonciatif, nous n'évacuons, au départ, aucune des traces graphiques : à partir du moment où un élément de l'une de ces traces participe à l'élaboration énonciative, nous devons en tenir compte, notamment sur le plan sémantique. En effet, les traces d'élaboration scripturale exposent le travail sémantique du scripteur-énonciateur ; autrement dit, dans le processus d'écriture, on peut montrer comment s'opère la confrontation entre le *sémiotique* et le *sémantique* – au sens donné par Émile Benveniste – sur laquelle nous allons revenir. Nous qualifions les traces graphiques de *linguistiques* dans la mesure où elles entrent dans une configuration énonciative descriptible. En effet, au verbal s'ajoutent parfois des possibilités graphiques qui, isolées, ne constitueraient pas une forme ou un élément linguistiques, mais qui, conjuguées aux formes linguistiques écrites *normées*, repérables – prises elles-mêmes dans une configuration énonciative –, participent, en discours, des formes linguistiques.

Dans l'exemple suivant, note prise par Andrée Chedid sur un carnet de travail conservé à l'IMEC (voir Fenoglio, 2003), on voit apparaître de l'oral intériorisé écrit :

III. 1

La relecture immédiate faite au moment de l'écriture permet à l'écrivain en train d'écrire d'*entendre* sa propre phrase. Est alors perçue l'ambiguïté possible entre *ne plus vivre* (oralisé) et *vivre plus*. Le signe « + », non linguistique, double le mot « plus » pour le sémantiser. En effet, transcrit en langue, l'adverbe *plus* peut appartenir à deux paradigmes différents : *plus / moins* ou *ne plus / encore*. Le support écrit permet à l'écrivain, sans répéter la phrase ni le dernier segment², d'utiliser un signe graphique pour désambigüiser. Ce faisant, les deux sens opposés possibles en langue sont donnés, l'un *in absentia* (*ne plus*), l'autre *in praesentia* (*plus*), et le choix de l'écrivain est affirmé.

¹ Il ne peut être considéré comme texte que dans la mesure où le chercheur l'a stabilisé comme tel, autrement dit l'a circonscrit et l'a transcrit. En ce sens, le texte issu d'un manuscrit est susceptible d'être reproduit et transmis ; cela constitue une des tâches et même une fonction de la génétique du texte.

² À l'oral, la correction aurait exigé la reprise phonique du dernier segment : « plus vivre ».

SÉMIOLOGIE ET SÉMANTIQUE

Comment le sens vient-il au, est-il dans, est-il produit par le texte ? C'est bien cette triple question qui nous intéresse dans une étude génétique. Faisons tout d'abord une incursion dans les manuscrits de travail d'Émile Benveniste. Dans une note de préparation de son dernier cours au Collège de France (1^{er} décembre 1969) portant sur la sémiotique nous pouvons lire sous le titre « Meaning » :

Le problème sera : comment les différents éléments de la langue signifient-ils ?

Le « sens » d'un mot est-il le « sens » d'une proposition ?

Le « sens » d'une proposition est-il le « sens » d'un morceau, d'un chapitre ?

Il y a de toute évidence des distinctions à établir. [...]

Disons tout de suite qu'un énoncé n'a de « sens » que dans une situation donnée, à laquelle il se réfère. Il ne prend sens que par rapport à la situation, mais en même temps il confirme cette situation.

Il faut donc distinguer les éléments de l'énoncé³.

Sur un autre feuillet, dans la préparation du même cours, nous pouvons lire :

Je continue l'étude commencée l'année dernière le sens dans la langue ou notions qui n'ont pas encore de dénominations fixes : sémantique sémiotique, sens, meaning. Quel est ce pouvoir mystérieux ? [...]

Impossibilité de passer du signe à la phrase. Impossibilité de faire coïncider cela avec distinction de langue et parole parce que le signe est discontinu, la phrase est continue.

L'énonciation n'est pas une accumulation de signes : la phrase est d'un autre ordre de sens⁴.

Ces remarques de cours (qui seront, pour certaines, reprises dans l'article « Sémiologie de la langue » [Benveniste, 1969]) justifient l'analyse génétique de l'énonciation : observer la façon dont l'énonciation s'élabore en linéarisant sur une portée à plusieurs niveaux des signes, sans les cumuler, en les échangeant, les retirant, les ajoutant, pour faire, finalement, une phrase ayant du sens.

Voici comment pédagogiquement, dans ce même cours, Benveniste explicite le passage du signe saussurien à la production énonciative :

Sont du sémiotique tous les systèmes ~~manifestant des~~ consistant en des oppositions dans un ensemble clos : les classifications, taxinomies, signaux, etc.

En rangeant la langue dans ces systèmes, en l'articulant par le signe, Saussure l'a paradoxalement rangée parmi les systèmes non signifiants, ceux dont les éléments ne signifient rien par eux-mêmes (sons, couleurs, signaux) et n'existent que dans des oppositions, entités oppositives [...].

À ce système s'oppose dans la langue un autre système (ou est-ce vraiment un système ?) celui du « vouloir-dire » qui est lié à la production et à l'énonciation des phrases.

On aperçoit donc une distinction entre deux mondes et deux linguistiques : le monde des formes d'opposition

³ « Meaning », fonds Benveniste, Bibliothèque nationale de France, pap. or., boîte 58, env. 249, f. 154-155 ; repris dans Benveniste, 2012, p. 140-141.

⁴ *Ibid.*, f. 141.

et de distinction, le sémiotique, qui s'applique à des inventaires clos, et s'appuie sur des critères de distinctivité, plus ou moins élaborés. [...]

L'autre monde est celui du sens produit par l'énonciation = sémantique⁵.

Dans le brouillon de l'article « Sémiologie de la langue », la réflexion continue, plus élaborée, plus écrite :

Il y a donc un modelage sémiotique que la langue exerce et dont on ne conçoit pas que le principe se trouve ailleurs que dans la langue ; la nature de la langue, sa fonction représentative, son pouvoir dynamique, son rôle dans la vie de relation font d'elle la grande matrice sémiotique, la structure modelante dont les autres structures reproduisent les traits et le mode d'action. [...] Tout ~~au contraire~~ à l'inverse : cette situation privilégiée de la langue dans ~~l'usage expérience~~ l'ordre pragmatique est une conséquence, non ~~la~~ une cause, de sa prééminence sémiotique comme système signifiant. ~~Celle-ci doit avoir un remonter à un principe sémiologique qu'il nous faut découvrir dans sa singularité,~~ et de cette prééminence seul un principe sémiologique peut rendre raison. Nous le découvrons en prenant conscience de ce fait que la langue signifie d'une manière spécifique et qui n'est qu'à elle, d'une manière qu'aucun autre système ne reproduit. Elle est investie d'une double signifiante. C'est là ~~ce qui fait d'elle~~ <proprement> un modèle sans analogue. La langue rassemble combine deux modes distincts de signifiante, que nous appelons le mode sémiotique d'une part, le mode sémantique de l'autre.

Le sémiotique désigne le mode de signifiante qui est propre au linguistique et qui le constitue comme unité. On peut, pour les besoins de l'analyse, considérer séparément ses deux faces, mais, ~~dans~~ sous le rapport de la signifiante, unité il est, unité il reste. La seule question qu'il suscite pour se légitimer est celle de son existence et celle-ci se décide par oui ou par non. [...] Base signifiante de la langue, matériau nécessaire de l'énonciation il est ~~reçu~~ reconnu comme signifiant par l'ensemble des membres de la communauté linguistique [...].

Avec le sémantique, nous entrons dans le mode <spécifique> de signifiante qui est engendré par le discours. Les problèmes qui se posent ici sont fonction de la langue comme productrice de messages. Or le message ne se réduit pas à une succession de signes à identifier séparément ; ce n'est pas une addition de signes qui produit le sens, c'est au contraire le sens (l'« intenté ») ~~qui est donné <en> premier~~ conçu globalement qui se réalise et se divise en « signes » <particuliers, qui sont les mots>. [...] Le sémantique s'identifie au monde de l'énonciation et à l'univers du discours. [...]

Le sémiotique (le signe) doit être reconnu ; le sémantique (~~l'en~~ le discours) doit être compris. La différence entre reconnaître et comprendre ~~est reporté à deux correspond~~ renvoie à deux facultés distinctes de l'esprit : celle ~~d'identifier les membres d'un ensemble~~ et de percevoir les identités d'une part, celle de percevoir une la signifiante ~~nouvelle liée à~~ d'une énonciation nouvelle, de l'autre⁶.

Dans un brouillon, le long des repentirs de toutes sortes, la signifiante, la cohérence sémantique se poursuit pendant que se cherchent les éléments sémiotiques les mieux adaptés, la combinaison de signes la plus appro, sur la linéarité signifiante maintenue, la recherche par des signes repentis ou par des segments sémiotiques graphiquement en rupture linéaire, du discours faisant texte.

TEXTUALISATION ET GENÈSE DE L'ÉNONCIATION

On entendra par *textualisation* le processus énonciatif de mise en ordre des éléments de langue. L'analyse énonciative repère ces éléments linguistiques et permet de les « reconnaître »

⁵ *Ibid.*, f. 148-149.

⁶ « Sémiologie de la langue », fonds Benveniste, Bibliothèque nationale de France, pap. or., boîte 53, env. 221, f. 68-72.

et d'en expliciter les enjeux. Autrement dit, l'*analyse énonciative* déplie la *synchronie textuelle*. L'*analyse génétique* d'une suite de tentatives successives formant l'avant-texte d'un texte finalement stabilisé expose la *diachronie* de l'*élaboration énonciative*, autrement dit, la recherche au niveau du sémiotique de la production sémantique.

L'écrit est saturé énonciativement ; on ne peut que le déplier, en exposer la configuration dans la distinction de ses éléments, pour en apercevoir la complexité, mais non le simplifier, car la forme énonciative *fait* le contenu et son sens, fait l'écrit. Exposer la configuration énonciative, cela ne signifie pas extraire des éléments car l'extraction dénaturerait la configuration qui tient le discours-texte. *A fortiori* si l'on veut étudier la genèse, chaque élément essentiel doit être considéré dans son *emprise énonciative*. Il est possible, en revanche, de choisir des points de vue (éléments syntaxiques, éléments lexicaux, tel ou tel type de marqueurs...), mais en sachant qu'il s'agit d'un point de vue qui ne permettra pas de séparer les éléments de l'ensemble.

L'exemple suivant, extrait d'un brouillon de Nancy Huston⁷, devrait nous permettre de faire apparaître cela :

III. 2 : Nancy Huston, *Visages de l'aube*

Le passage du texte publié met en scène l'écriture d'une lettre. Sur le support du brouillon, à l'intérieur de cette mise en scène énoncée en fiction, on peut voir l'exhibition du geste d'écriture qui a accompli cette énonciation. On s'aperçoit, alors, qu'à la mise en abyme énonciative – écriture de l'écrire et, du point de vue linguistique, méta-énonciation écrite d'une énonciation scripturale – s'ajoute la monstration du geste psychique d'écriture dans son processus même (« Elle rature, dans sa tête »).

Sur un même support de brouillon, nous pouvons distinguer deux états correspondants à deux moments successifs d'écriture.

Premier mouvement d'écriture :

C'est moi qui l'ai vue la première, Robin, et c'est moi qui l'ai trouvée. morte morte.

Elle n'arrive pas à ajouter le mot Elle ajoute, dans sa tête, le mot « morte » – l'ai trouvée morte – puis la rature, encore, ce n'est pas nécessaire, c'est clair, il a compris, j'ai déjà dit qu'elle était morte ; le remet.

Deuxième mouvement d'écriture :

C'est moi qui l'ai vue la première, Robin, <<à sa naissance,>> et c'est moi qui l'ai trouvée. morte morte.

Elle n'arrive pas à ajouter le mot Elle ajoute, <rature>, dans sa tête, le mot <de> « morte » – l'ai trouvée morte <suffit> – puis la rature <le remet, le rature>, encore, ce n'est pas nécessaire, c'est clair, il a compris, j'ai déjà dit qu'elle était morte ; <elle> le remet.

Que remarque-t-on en observant la genèse de cette énonciation, autrement dit en observant l'énonciation en train de se textualiser, en train de produire un énoncé, *son* énoncé ? Tout d'abord, il est clair que tout se passe autour et à propos du mot « morte ». Du point de vue lexical et syntaxique : le mot lui-même est graphé cinq fois en sept lignes, il est quatre fois

⁷ Brouillon de *Visages de l'aube* (Arles / Montréal, Actes sud / Leméac, 2001 ; brouillon, collection privée). Voir le commentaire de Nancy Huston dans Fenoglio, 2007 b.

attribut et une fois complément de nom ; il est représenté cinq fois aussi, une fois par le substantif générique « mot », et quatre fois par le pronom anaphorique « le » qui renvoie à « mot » qui lui-même renvoie à « morte ». Du point de vue sémantique, deux remarques peuvent être faites. Tout d'abord, en sept lignes, le mot « morte » se présente dix fois. On peut noter que dans le texte définitif, nous avons le même équilibre entre présence du mot lui-même et présence de sa représentation, seulement dans une quantité moindre : trois mentions, trois représentations. Ensuite, la rature matérialisée graphiquement a une vraie fonction dans cette élaboration ; elle impose l'opposition absolue entre deux contraires de divers statuts :

- « Elle n'arrive pas à ajouter » / « Elle ajoute » : opposition entre deux propositions énonçant des *opérations mentales* ;
- « ajoute » / « rature » : opposition entre deux termes représentant des *opérations énonciatives* ;
- « rature » / « remet » : opposition entre deux termes représentant des *gestes de scription*.

Au niveau du texte final publié, le registre adopté est celui de l'énonciation des gestes d'écriture :

C'est moi qui l'ai trouvée.

Faut-il le lui dire, si près du début de la lettre ? Oui, se dit Mme Armande. Je ne suis pas en train d'écrire un roman à suspense.

C'est moi qui l'ai vue la première, Robin, à sa naissance, et c'est moi qui l'ai trouvée morte.

Elle **rature**, dans sa tête, le mot de *morte* ; *l'ai trouvée* suffit – puis le **remet**, le **rature** encore, ce n'est pas nécessaire, c'est clair, il a compris, j'ai déjà dit qu'elle était morte, le **remet**⁸.

Dans ce registre, il s'agit d'énoncer une hésitation dans le geste d'écriture, hésitation qui est promue par l'ambiguïté quant à énoncer ou non le mot *morte*. Cette hésitation fait ajouter, raturer, remettre, re-raturer, re-remettre. Succession réitérante de deux gestes élémentaires : grapher / barrer un mot. Dans ce cas précis, il s'agit d'un même mot. Le tableau suivant récapitule les opérations graphiques et linguistiques intervenant sur le brouillon et se fixant sur le texte publié.

Brouillon	Texte publié
6 mentions du mot	3 mentions du mot
4 +1 énonciations d'ajouts	2 énonciations d'ajouts
3 énonciations de ratures	2 énonciations de ratures
Au total : 14 énonciations de ce « mot » ou d'opérations sur ce mot.	7 énonciations du mot ou d'opérations sur ce mot.

Cette inscription – par la rature – d'une opposition sémantique à triple niveau impose cognitivement une présence redoublée du mot dont cette opposition diversifiée est l'enjeu. Si le texte définitif est direct par rapport au texte manuscrit, c'est-à-dire synthétique (« Elle rature, dans sa tête » et suppression de tous les termes raturés) et elliptique (« *l'ai trouvée* suffit »), il est nourri et demeure habité par ces mouvements d'écriture complexes partagés entre l'écrivain

⁸ *Ibid.* ??? Les caractères gras sont de nous.

scripteur, observateur de son geste, et le narrateur fictif de la fiction qui tente de mettre à distance cette observation. Le texte définitif est la *synchronie textualisée* du processus forcément diachronique de son écriture.

Ce passage montre la conjonction entre sémiotique (lexique, syntaxe) et sémantique dans ce geste hésitant d'écriture. L'énonciation énonce le geste d'écriture du scripteur en même temps qu'elle construit un énoncé narratif l'écriture d'une lettre, en même temps que s'expose, sur la matérialité graphique du manuscrit, la complexe élaboration sémantique à partir de la transformation d'éléments sémiotiques.

Voilà ce que seul le brouillon peut nous montrer : la butée sur ce mot – événement d'écriture – passe de l'écrivain scripteur – écrivain – au narrateur qui la reprend au compte de son personnage et la récupère en fiction. Autrement dit, la textualisation investit son propre mouvement graphique et en transforme les éléments en éléments sémantiques du discours en train de se textualiser. Le mot « morte » est balancé entre son refoulement par le sujet écrivain qui accomplit le geste d'écriture sur le manuscrit et son énonciation par le narrateur dans la fiction du texte. L'écrivain-scripteur et le narrateur se rencontrent sur ce même matériau que sont les mots de la langue : le sémiotique, mais le narrateur les récupère et leur imprime un autre niveau sémantique qui sera conservé dans le texte arrêté. Seule, l'observation du brouillon permet de comprendre l'avènement sémantique dans le texte par la lexicalisation et la syntactisation *en texte* du geste qui le fait advenir.

ÉVÉNEMENT D'ÉNONCIATION : L'IRRUPTION SÉMANTIQUE IMPRÉVUE

Passons maintenant à la perspective d'un corpus complet : les manuscrits de *L'avenir dure longtemps* de Louis Althusser, dont seront extraites des séries d'exemples d'un même type linguistique, exposant notamment des *événements d'énonciation*. L'étude de genèse d'un long corpus permet d'observer la façon dont les traces graphiques s'insèrent dans leur contexte : du cotexte au contexte à dimension variable (du passage à l'œuvre et même à l'ensemble des archives disponibles). Une analyse dialectique est alors possible des effets du *détail* graphique sur l'ensemble du texte et par suite sur sa genèse, et inversement, il est possible de comprendre un détail ou un passage par l'ensemble du corpus manuscrit et textuel et par la connaissance des habitus énonciatifs et scripturaux de son auteur. Autrement dit, la longueur d'un discours à l'état manuscrit par un même énonciateur est précieuse ; elle permet l'exploration d'hypothèses et la vérification matérielle de celles-ci.

Un long travail sur les manuscrits des autobiographies d'Althusser (Fenoglio, 2007 a) m'a permis de faire un classement entre *lapsus-hapax* et *lapsus-discours*⁹.

Les lapsus-hapax

Il s'agit de lapsus flagrants qui ne se présentent qu'une seule fois dans le texte. En voici un

⁹ Le format de cet article ne me permet pas de faire apparaître la valeur heuristique de l'étude linguistique des lapsus du point de vue sémantique, je renvoie, sur ce thème à mes précédents travaux : voir en particulier Fenoglio, 2004 ; 2007 b.

exemple¹⁰ :

III. 3 : Louis Althusser, *L'avenir dure longtemps*¹¹

La transcription permet de voir immédiatement que, du point de vue de l'énonciation, ce qui se passe d'intéressant se trouve au lieu de cette butée sur le mot « meurtre ». Le scripteur-autobiographe écrivant s'y reprend à quatre fois : deux essais successifs fautifs entachent irrémédiablement le mot juste, le signifiant *meurtre* prévu par le discours dont l'engagement linéaire était en cours.

La première occurrence de « meurtre » est ainsi densifiée par deux signifiants n'existant pas dans le sémiotique de la langue, « pertre » et « mertre », mais reconnaissables dans l'énonciation en cours et donc surgissant du sémantique, des formes de langue reconnaissables dans la transgression qu'elles opèrent. Dans « pertre », on peut reconnaître *perte* et *père*, et dans « mertre », on reconnaît sémiotiquement *meurtre* et *mère*. Les erreurs sont successives : *mertre* —> *perdre* —> *meurtre*. La longue rature englobant les trois graphèmes donne à voir le travail associatif derrière le mot. Elle expose dans le déroulé sémantique ce que Benveniste appelle l'« intenté », ce *développement* (au sens propre du terme) sémantique ne serait pas apparu dans le texte final. La première inscription du mot « meurtre » est intimement signée par les accidents associatifs et linguistiques dont il est le lieu : hésitations, affleurements de sens non stabilisés. Il est signé aussi par la rature qui englobe les trois. Il a fait effraction dans le discours / récit qui rapportait l'éventuel meurtre d'un autre.

Ainsi, *meurtre* n'est pas dédoublé bien que répété, il est *clivé*. Un même signifiant expose deux signifiés différents. Un signifié renvoie à un meurtre particulier – lui-même dédoublé – et, en tout cas, difficile à qualifier – s'agit-il d'un « méricide » ou d'un « péricide » ? –, et vient événementier le discours du récit où allait s'inscrire, et arrive à s'inscrire finalement un signifié *discursif* qui renvoie à ce meurtre éventuel dont on pourrait accuser la personne dont on rapporte le récit.

Sur le texte arrêté par les éditeurs, cette double sémantisation n'apparaît plus. Il est clair, dans ce cas, que l'observation du manuscrit expose un processus de sémantisation linguistique complexe : chaque apport sémantique passe par une inscription sémiotique tronquée linguistiquement, mais reconnaissable en langue (« per », « mer »).

Les lapsus-discours

Il s'agit de lapsus récurrents dont la récurrence même fait discours. Nous reprenons la plus remarquable des séries d'occurrences de ces lapsus-discours mises au jour dans notre long corpus. Dans ces occurrences¹², l'auteur fait porter par un même verbe la première et la

¹⁰ Louis Althusser, tapuscrit de *L'avenir dure longtemps*, Bibliothèque Nationale de France, f° 174 (5).

¹¹ Transcription : « Il me dit qu'il vient de faire "le tour de Paris" pour expliquer la situation à tous ceux qu'il pouvait rencontrer afin de couper court à toutes les "accusations de ~~meurtre~~ » ~~perdre~~ » ~~meurtre~~ » meurtre ou de négligence de sa part". »

¹² La liste qui suit a été fabriquée à partir d'extraits de divers feuillets. L'entourage des lapsus n'appartient pas aux manuscrits (voir Fenoglio, 2007 a)

troisième personne du singulier, *je* et *il* :

III. 4 a et b

Du point de vue du rapport sémiotique / sémantique, ce lapsus-discours est très intéressant. Si l'on admet qu'une part de signification vient de la répétition de son schème, on remarquera que la pertinence vient du fait qu'il distingue radicalement la textualisation de l'oral. Le sémiotique reconnaissable en langue *était* n'impliquerait à l'oral qu'une interprétation sémantique. Par la genèse du texte, il apparaît que deux interprétations sémantiques s'inscrivent en même temps : « j'étais » est aussi bien *il était*. « J'étais » peut être interprété comme signifiant : *j'étais moi* et *j'étais un autre*. Cela rend visible exactement ce que note Benveniste en préparant son cours :

L'écriture est le m
l'instrument de
l'auto-sémiotisation
de la langue : la
preuve est
1) le fait que deux Chinois
de dialectes différentes o / s'entendent
en écrits, non en parlé
2) que le fait que l'écriture
distingue les signes de la
langue que le parler confond
en montrant quels sont leurs
discriminateurs : vin, vingt¹³...

★

La genèse d'un texte fait apparaître l'hésitation inhérente à l'écriture, le mouvement incertain qui procède au geste même d'écriture. La sémantisation au cours de la textualisation s'appuie aussi bien sur le sémiotique lexical que syntaxique, l'un comme l'autre pouvant être sollicités. Des marques linguistiques, opérations énonciatives de substitution, attestent cette hésitation.

Remarquons, pour conclure, l'hésitation entre « À » et « Sur » dans le dernier vers d'un poème d'Andrée Chedid¹⁴ :

III. 5

¹³ Note pour le cours au Collège de France 1968-1969, fonds Benveniste, Bibliothèque nationale de France, pap. or., boîte 40, env. 80, f. 238.

¹⁴ Il s'agit du poème « Combat » : Andrée Chedid, *Rythmes*, Paris, Gallimard, 2002.

Une hésitation elle-même répétée au cours des différents états du texte :

À l'autre versant du temps.

<Sur> À l'autre versant du temps.

Sur < À > l'autre versant du temps.

À / Sur l'autre versant du temps.

Cela paraît pourtant bien anodin. De fait, la substitution, réitérée, entre ces deux prépositions vient noter une hésitation profonde. Le geste d'écriture suit à la trace la posture psychique, le *vouloir-dire* (selon la formule de Benveniste) non assuré : le poète est-il face au versant du temps, y résistant, s'y opposant frontalement dans un face à face, ou bien tente-t-il encore de résister depuis l'intérieur de ce versant vertigineux dans lequel il est immanquablement pris ?

Cette substitution pourrait continuer de se répéter ; elle signe l'hésitation entre deux possibles du texte. En effet, les deux prépositions peuvent indéfiniment se substituer l'une à l'autre sans que la syntaxe en souffre. Cependant, l'énoncé, lui, change chaque fois de sens. Seule la saisie sur ordinateur puis le dépôt chez l'éditeur viendra arrêter la textualisation – c'est-à-dire *finir* le texte. Nous avons la nette impression que l'hésitation répétée, l'ambiguïté du choix entre deux prépositions qui ne changent rien sur le syntagmatique mais tout dans le paradigmatique, sémantisent de l'intérieur le texte publié. Autrement dit, la dynamique créatrice de textualisation nourrit de l'intérieur la texture finale, autrement dit le *texte* et sa lisibilité.

Sur ces divers exemples, l'analyse de l'énonciation conjuguée à la génétique textuelle avec mise au jour des quatre opérations d'écriture (ajout, suppression, remplacement, déplacement) permet une approche fine de l'élaboration du sens dans le texte, par la textualisation. La linguistique et la génétique des textes ont tout intérêt à tenter d'éclairer de leur point de vue un espace commun de rencontre : l'horizon de la genèse trouverait ses limites – donc ses contraintes et ses possibilités – entre la résistance structurante du matériau linguistique et l'indéfiniment malléable, singularisable du geste psychique d'écriture qui, par le moyen du sémiotique, *veut dire*, c'est-à-dire imprime le sens.

Ce type d'étude peut être considéré comme une contribution *appliquée* de leur rencontre et de l'enrichissement réciproque. Une linguistique qui ne serait pas pure description de la langue, mais qui, s'appuyant sur le linguistique reconnaissable du matériau manuscrit (*sémiotique*), apprécierait la création énonciative incommensurable du discours (*sémantique*). Étudier un énoncé dans l'épaisseur des traces laissées sur les brouillons revient à établir la genèse de son énonciation. Établir la genèse, c'est déplier l'épaisseur synchronique d'un énoncé textuel fini (publié) pour faire apparaître – inscrite dans des étapes d'écriture ordonnées chronologiquement – l'élaboration énonciative en tant que processus. Étudier la genèse d'un énoncé, c'est objectiver le procès d'énonciation dont la synchronie fait le texte et ouvre le déploiement potentiel du sens.

Références bibliographiques

- ADAM Jean-Michel, 2009, « Réécritures et variation : pour une génétique linguistique et textuelle », *Modèles linguistiques*, n° 59, p. 23-50.
- BENVENISTE Émile, [1969] 1974, « Sémiologie de la langue », *Problèmes de linguistique*

générale II, Paris, Gallimard, p. 43-66.

BENVENISTE Émile, 2012, *Dernières leçons. Collège de France 1968 et 1969*, Jean-Claude Coquet et Irène Fenoglio (éd.), Paris, EHESS / Gallimard / Éditions du Seuil.

FENOGLIO Irène, 2003, « Entretien avec Andrée Chedid », *Genesis*, n° 21, p. 127-140

FENOGLIO Irène, 2004, « Les événements d'énonciation graphiques. Traces du fonctionnement linguistique de l'inconscient dans les manuscrits », *Marges linguistiques*, n° 7, p. 125-139.

FENOGLIO Irène, 2007 a, *Une auto-graphie du tragique. Les manuscrits des « Faits » et de « L'avenir dure longtemps » de Louis Althusser*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.

FENOGLIO Irène (dir.), 2007 b, *L'Écriture et le Souci de la langue. Écrivains, linguistes, témoignages et traces manuscrites*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.